



AVIS DE CLOTURE DE CONCERTATION

COMMUNE DE BORDEAUX

Opération d'aménagement du centre ancien de Bordeaux

Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole, informe le public de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur le projet d'aménagement Bordeaux Centre Ancien sur la commune de Bordeaux.

Le public ne pourra plus inscrire ses observations sur les registres ouverts à cet effet :

- A l'Hôtel de Bordeaux Métropole – Esplanade Charles de Gaulle - Bordeaux
- A la mairie de quartier Bordeaux sud – 6 cours de la Marne - Bordeaux
- A la mairie de quartier Bordeaux Centre – 19 rue Père Louis de Jabrun - Bordeaux
- A la mairie de quartier Nansouty Saint Genés – 250 rue Malbec - Bordeaux
- Sur le site de la participation de Bordeaux Métropole à l'adresse : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>

A compter du jeudi 26 juin à 17h00.

La clôture de la concertation sera également annoncée par voie de presse.

Un bilan de la concertation sera adopté par délibération du Conseil Métropolitain et sera consultable sur le site internet de Bordeaux Métropole.

La Présidente de Bordeaux Métropole